

DOSSIER DE PRESSE



PLAN NATIONAL
D'ACTIONS
EN FAVEUR DU
DESMAN DES PYRÉNÉES



CONFÉRENCE DE PRESSE

LUNDI 6 DÉCEMBRE 2010

SOMMAIRE



1 LE PLAN NATIONAL D'ACTIONS

PAGE 3

2 QUI EST LE DESMAN ?

PAGE 6

3 MIEUX CONNAÎTRE LE DESMAN

PAGE 11

4 LE MOT DES SPÉCIALISTES

PAGE 13

CONTACTS PRESSE ET PARTENAIRES

PAGE 17



L'ÉDITO

MOBILISER LES COMPÉTENCES POUR CONSERVER LE DESMAN

Depuis 1988, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) de Midi-Pyrénées, association loi 1901, se préoccupe de la préservation du patrimoine naturel régional. Il s'est engagé non seulement pour le Plan d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées mais aussi pour d'autres Plans d'Actions. A l'origine de ces partenariats, ses attributions associatives, statutaires et au sens de l'article L.414-11 du code de l'environnement : la conservation des espèces, des milieux et des paysages naturels, notamment par la maîtrise foncière et d'usage, l'acquisition de connaissances naturalistes et la valorisation du patrimoine naturel.

Quatre objectifs sont partagés avec l'ensemble des membres de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels :

1. Connaître par la contribution à l'acquisition de connaissances en inventoriant la faune, la flore et les habitats de Midi-Pyrénées.

2. Protéger, en préservant et gérant des habitats, notamment par la maîtrise foncière ou d'usage, mais aussi par le conseil aux propriétaires.

3. Gérer pour la conservation d'espèces menacées ou protégées.

4. Sensibiliser en informant et en éduquant le public à la connaissance et à la préservation de la nature. Avec de tels objectifs, il est

tout naturel que le CREN mobilise ses compétences et son réseau de partenaires pour accompagner l'Etat dans le cadre des Plans d'Actions.

Nous proposons notre aide pour l'animation des Plans, sur chacun des groupes pour lesquels nous possédons un niveau suffisant d'expertise et notamment les mammifères volants et semi-aquatiques ainsi que les invertébrés.

L'animation du Plan National d'Actions en faveur du Desman est un challenge passionnant qui nous conduit à coordonner des actions aux champs aussi diversifiés que l'hydrobiologie, la génétique, la biologie, la conservation, l'éducation à l'environnement, la gestion forestière, l'hydroélectricité... Et ce, au-delà de notre territoire régional.

La distribution de ce petit mammifère nous conduit à développer des partenariats avec les gestionnaires, naturalistes, chercheurs, animateurs et professionnels, à l'échelle de l'ensemble du massif des Pyrénées.

Autant d'expériences qui nous permettront de constituer un réseau efficace de coopération et de répondre aux missions du Plan d'Actions : améliorer nos connaissances sur le Desman des Pyrénées et mieux conserver ses populations.

« Il est tout naturel que le CREN mobilise ses compétences »

Hervé Brustel,
Président
du Conservatoire
Régional des
Espaces Naturels
de Midi-Pyrénées



Ce Plan national d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées est piloté par la **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Midi-Pyrénées**, pour le compte du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Quant à la mise en œuvre et la coordination du Plan, elles ont été confiées par la DREAL au **Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) de Midi-Pyrénées**.

1 LE PLAN NATIONAL D'ACTIONS

UN PLAN EN TROIS PHASES :
MIEUX CONNAÎTRE, AGIR ET FÉDÉRER LES ACTEURS

UN PLAN,

CINQ OBJECTIFS

- 1 : Améliorer les connaissances biologiques sur le Desman et mettre au point des outils d'étude
- 2 : Étudier les impacts humains sur l'habitat du Desman et définir les conditions de cohabitation
- 3 : Protéger par la prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques et la mise en place d'un réseau de sites protégés
- 4 : Informer, former et sensibiliser gestionnaires et usagers des cours d'eau, ainsi que le grand public
- 5 : Coordonner les actions de sauvegarde, centraliser des données et mettre en réseau les acteurs et partenaires du Plan

Véritable patrimoine vivant, inféodé aux rivières pyrénéennes et du nord-ouest de la péninsule Ibérique, le Desman des Pyrénées est soumis à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage. Visible sur le massif pyrénéen, dans les milieux naturels bien conservés notamment en altitude au-dessus de 2 000 mètres, cette espèce fragile connaît un recul et surtout une fragmentation de ses populations qui laisse présager un avenir sombre pour cet animal emblématique de la biodiversité pyrénéenne. Son mode de vie très spécialisé, étroitement lié au milieu aquatique, ne lui permet pas de s'adapter aux modifications apportées, dans certains cas, aux cours d'eau par les activités humaines.

Avant que *Galemys pyrenaicus* (son nom scientifique) n'entre en phase de déclin irréversible, un **Plan National d'Actions** en sa faveur a été lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement sur l'ensemble du versant français des Pyrénées, partout où il est présent, à l'issue d'une longue concertation avec les spécialistes et les partenaires intéressés par sa protection (*lire encadré L'histoire du Plan page 5*).

Ce Plan d'Actions est piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Midi-Pyrénées, pour le compte du ministère. Quant à la mise en œuvre et la coordination, elles ont été confiées au Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) de Midi-Pyrénées par la DREAL.

Mieux connaître...

Discret et difficile à étudier (il est nocturne, semi-aquatique et supporte mal les captures), le Desman des Pyrénées a fait l'objet de peu d'études scientifiques. Le manque évident de connaissances sur l'espèce rend sa conservation aléatoire. Ce Plan vise donc à connaître en profondeur la biologie et l'écologie de cet animal afin d'assurer sa conservation, la gestion de ses habitats et la constitution d'un réseau d'acteurs français.

25 actions prioritaires pour agir

Ce travail de synthèse a débouché sur 25 actions prioritaires et concrètes à mener durant la période allant de 2010 à 2015 dans trois domaines : acquisition de connaissances (12 actions), protection (3 actions) et enfin communication et animation (10 actions), la plupart étant liées entre elles. Ces actions, véritable ossature du Plan, concernent l'ensemble de l'aire de répartition française du Desman, soit les six départements du massif pyrénéen : Ariège, Aude, Haute-

Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques et Pyrénées-Orientales. De plus des ponts existent avec le plan espagnol lancé sur l'espèce.

Fédérer les acteurs de terrain

La mise en œuvre de ce Plan d'Actions repose sur la collaboration étroite entre différents acteurs :

- Les services déconcentrés de l'État : DREAL, Direction Des Territoires,...
- Des établissements publics ou privés : Électricité de France, Société Hydro Électrique du Midi, France Hydro-Électricité, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, Office national de la chasse et de la faune sauvage...
- Les collectivités territoriales : Régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ainsi que les six conseils généraux des départements concernés et cités ci-dessus.
- Des associations de protection de la nature.
- Des universitaires et chercheurs
- Les gestionnaires d'espèces ou d'espaces : Fédérations de pêche, syndicats de rivière...



25 ACTIONS

À ENTREPRENDRE D'ICI 2015

ÉTUDIER

1 - Améliorer les connaissances sur le Desman

Actions 1 et 2 : Mise au point d'une méthode de suivi des populations et de la répartition par identification génétique à partir des fèces (crottes).

Action 3 à 7 : Démographie et structure génétique de l'espèce ; définition de son habitat ; utilisation de l'espace et comportement social ; capacités de recolonisation ; carte de répartition en France.

2 - Améliorer la cohabitation avec l'homme et ses activités

Actions 8 à 12 : gestion hydraulique compatible avec une bonne conservation ; impact des aménagements sur les cours d'eau ; fragmentation des populations par les ouvrages hydrauliques ; conséquences de l'introduction de poissons non indigènes et des sports aquatiques (canyonisme).

MIEUX PROTÉGER

3 - Améliorer l'état de conservation du Desman

Actions 13 à 15 : améliorer la prise en compte du Desman dans les études d'impact ou d'incidence ; réseau de sites protégés et opérations directes de conservation : création de havres de paix et suppression des points noirs, facteurs de mortalité.



INFORMER ET SENSIBILISER

4 - Sensibiliser les acteurs de terrain, les scolaires et le grand public

Actions 16 à 21 : recommandations techniques aux utilisateurs et gestionnaires de cours d'eau, des rives et d'ouvrages hydrauliques ; diffusion de l'information disponible (édition d'un ouvrage scientifique de référence, programmes éducatifs...) en fonction des publics ; implication des propriétaires privés dans la création d'espaces de tranquillité.

5 - Favoriser la coopération et la mise en réseau

Actions 22 à 25 : création d'une base de données utile à la conservation et d'un centre documentaire ouverts aux gestionnaires et propriétaires privés ; mise à disposition des collectivités publiques et des usagers d'une cellule d'assistance scientifique et technique ; animation du réseau de partenaires techniques et financiers.

CE QUE L'ON SAIT DU DESMAN

SON HABITAT

Bien que la connaissance de l'espèce ne soit pas complète, on sait cependant que ses exigences écologiques en matière de qualité d'habitat naturel et de ressource alimentaire sont très fortes.

Le Desman des Pyrénées vit dans les zones de montagne bien arrosées (plus de 1000 mm de précipitations annuelles). Il fréquente en particulier les rivières et torrents pyrénéens, rapides, froids, peu minéralisés et bien oxygénés.

Déjà limitée, sa capacité de déplacement pourrait être contrariée en présence d'obstacles comme les aménagements hydrauliques ou hydroélectriques, ce qui empêcherait ou limiterait les échanges avec ses congénères ou d'autres noyaux de populations.

SON RÉGIME ALIMENTAIRE

Intimement lié à son milieu naturel, ce petit mammifère semi-aquatique, de mœurs plutôt nocturnes, a un régime alimentaire très spécialisé. Ses proies principales sont constituées de larves d'invertébrés qui se fixent sur le substrat (rochers, galets) de la rivière. Il s'agit d'une microfaune benthique (du grec *benthos*, signifiant profondeur) qui vit dans le courant (rhéophile).

L'HISTOIRE DU PLAN

La responsabilité de la France dans la conservation de ce petit mammifère a conduit dès 2008 le Ministère en charge de l'Écologie à lancer un Plan National d'Actions en sa faveur. La rédaction de ce Plan a été confiée par la suite à la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM) à partir des contributions et des remarques d'une quarantaine de structures comprenant services de l'État, collectivités territoriales, associations naturalistes, établissements publics et privés ainsi que des universités.

LE FINANCEMENT

Le Plan d'Actions est supporté financièrement par de nombreux partenaires. Sur l'année 2010, environ 30 % des fonds ont été attribués par l'Europe (Fonds FEDER). Le reste du financement s'est partagé entre l'État (DREAL Aquitaine et Midi-Pyrénées), les Régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, le département des Pyrénées-Atlantiques et EDF.

En 2011, s'ajouteront la DREAL Languedoc-Roussillon et le Conseil Général des Pyrénées-Orientales

DU PLAN



2 QUI EST LE DESMAN ?

UN ANIMAL ATYPIQUE, PEU VISIBLE ET MAL CONNU

Le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) n'a été décrit qu'en 1811 par le naturaliste Etienne Geoffroy Saint-Hilaire. Cette découverte, relativement tardive, en dit long sur cette espèce atypique. Difficile à apercevoir, elle vit dans les milieux aquatiques. Plutôt de mœurs nocturnes, le Desman est un animal de petite taille (il pèse à peine 50 grammes) et passe donc la plupart du temps inaperçu. Ce qui explique que bien des questions demeurent en suspens sur sa biologie.

Même de bons connaisseurs des torrents pyrénéens, pêcheurs de truites inclus, avouent ne jamais l'avoir aperçu ou observé. Son aspect également étonne les néophytes qui évoquent, à tort, une taupe ou même une grosse musaraigne. Animal inclassable, presque unique au monde (avec son cousin russe de la Volga), il vit, chasse dans l'eau et se nourrit sur la terre ferme. En France, il peut être rencontré dans les milieux aquatiques pyrénéens : au Pays basque à 15 mètres au-dessus du niveau de la mer, à partir de 400 mètres dans les Pyrénées-Orientales et jusqu'à 2 700 mètres en haute montagne.

Comme un Desman dans l'eau

Sa morphologie est remarquablement conçue pour la vie aquatique. À terre, son aspect est celui d'une petite boule de poils sombre avec une trompe en guise d'appendice nasal. Dans l'eau, bien au contraire, son apparence est moins empruntée et son corps fuselé. Durant la nage, les pattes antérieures sont repliées sous la poitrine pour ne pas gêner sa progression et les postérieures, plus longues et fortement écartées, agissent comme de puissantes rames qui lui permettent d'avancer très vite au vu de sa faible taille, même dans des torrents rapides ou à contre-



courant. Sa queue, plus longue que le corps, sert à l'équilibre de la nage.

À y regarder de plus près, les doigts des pattes avant sont armés de griffes et reliés par une ébauche de palmure. Et de leur côté, les pieds occupent un tiers de la longueur de la jambe. Les cinq doigts, reliés par une palmure complète, portent également des griffes.

Détail remarquable, sa fourrure possède deux épaisseurs : une couche externe de longs poils inégaux et une couche interne constituée d'un duvet serré et étanche. Cette double couche permet la formation d'une couche d'air isolante qui le protège du froid et l'imperméabilise. Le Desman entretient et peigne son pelage avec ses pattes arrière.

Une trompe mystérieuse

Baptisé parfois « rat trompette », le Desman des Pyrénées est affublé d'une trompe mobile et



et la lèvre supérieure sont soudées (coalescence). Pourvue d'organes tactiles qui lui servent à « voir » et à « sentir » ses proies sous la surface, la trompe lui sert également à respirer. Celle-ci abrite le secret de sa prodigieuse capacité à se mouvoir en milieu troublé comme l'est le fond d'une rivière avec ses remous et obstacles ainsi qu'à détecter ses proies par toucher ou contact olfactif. Les vibrisses et l'organe d'Eimer situés sur la trompe jouent un rôle prépondérant dans la détection.

La trompe servant à la respiration lui sert également de tuba lorsqu'il est proche de la surface ou de périscope afin de repérer un éventuel prédateur. Dans la bouche, le Desman possède un organe de Jacobson qui a une fonction olfactive.

D'IDENTITÉ

FICHE

Nom scientifique : *Galemys pyrenaicus*.

Classe : mammifères.

Longueur : 24 à 29 cm dont plus de la moitié pour la queue.

Poids : 50 à 60 grammes pour les adultes

Longueur de la trompe : 2 cm environ.

Durée de vie : de 2 à 4 ans maximum

Particularités : museau allongé, yeux minuscules, pattes arrière palmées, pelage soyeux et brun foncé sur le dessus du corps, gris argenté dessous et queue allongée comme celle d'un rongeur.

Un festin de larves d'invertébrés

Contrairement aux croyances, la consommation de poissons ou de truitelles par le Desman des Pyrénées n'est pas observée en milieu naturel. Elle est toujours le fait d'animaux captifs qui en général se nourrissent de tout ce qu'on leur donne. Dans la nature, la base de son régime alimentaire se compose de larves d'invertébrés aquatiques dit benthiques car ils vivent sur le fond des rivières et torrents. Ils s'agit en grande partie d'éphéméroptères, de plécoptères et de trichoptères vivant dans les eaux vives (animaux qualifiés de rhéophiles). Le Desman apparaît comme une espèce au régime alimentaire très spécialisé dans son milieu naturel, le rendant d'autant plus vulnérable. Que ces invertébrés viennent à diminuer ou à manquer à la suite d'une pollution ou d'une modification physico-chimique de l'eau, il s'en trouve affecté jusqu'à disparaître. Lorsque son habitat naturel est transformé, il ne semble pas pouvoir s'adapter contrairement à d'autres

espèces comme le Cincle plongeur (un petit oiseau pêcheur) ou la Loutre qui recolonise les rivières pyrénéennes.

Le Desman est très actif en hiver, lorsque l'eau est froide et le débit important, car il calque son cycle biologique sur celui de ses proies potentielles. Il peut consommer à certaines périodes l'équivalent de son poids (certes il ne pèse que 60 grammes), ce qui entraîne une considérable dépense énergétique. Curiosité, il ne mange pas ses proies sous l'eau mais sur la terre ferme. Celles qui sont capturées hors de l'eau sont trempées avant d'être consommées. Notre animal serait-il délicat ?



Dans les Pyrénées, la quasi-totalité des sites de présence du Desman sont situés sur des bassins versants où il pleut beaucoup : plus de 1000 millimètres d'eau par an.

À SAVOIR

LE COUSIN « GÉANT » DE LA VOLGA

Mammifère de l'ordre des Soricomorphes, appartenant à la famille des *Talpidae* et à la sous-famille des *Desmaninae* qui ne compte que deux représentants, le Desman des Pyrénées a donc un cousin lointain, le Desman de Russie (*Desmana moschata*). Ce dernier peuple les bassins des cours d'eau de Russie méridionale, entre le Don et la Volga. Il diffère du Desman des Pyrénées par sa taille, environ le double, et surtout par son poids : jusqu'à 450 grammes contre 50 à 60 grammes pour son homologue pyrénéen, ainsi que par son habitat naturel (étangs, marais...).





LÀ OÙ LA SCIENCE SÈCHE

Une priorité du Plan National d'Actions en faveur du Desman est d'actualiser la carte de répartition de l'espèce. Les scientifiques manquent en effet de données méthodologiques et d'observations fiables pour la déterminer plus précisément.

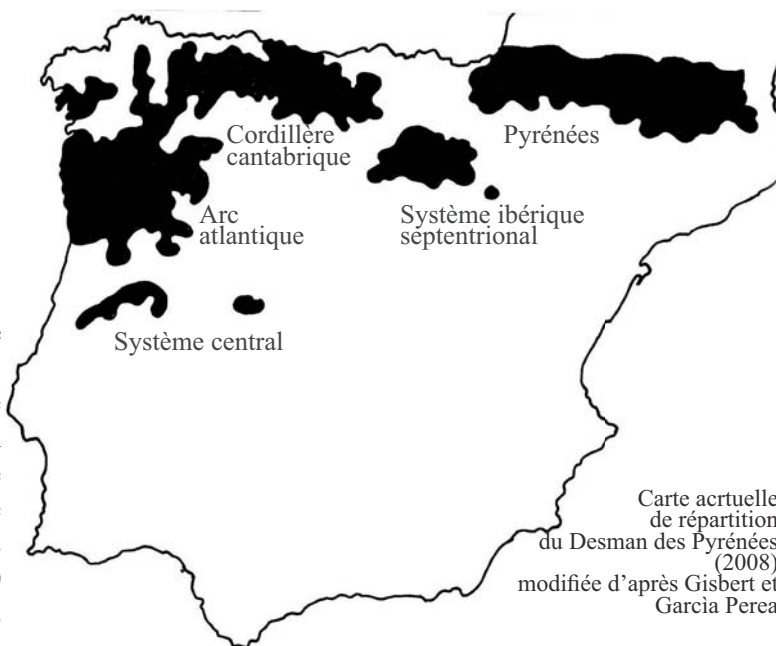


PAS SEULEMENT PYRÉNÉEN...

Le Desman est présent sur l'ensemble des Pyrénées françaises et espagnoles, peuplant cours d'eau et lacs de montagne jusqu'à haute altitude, ainsi qu'en Andorre. Un randonneur l'a même observé et photographié en septembre 2008 au pied du pic de Serrere, dans le massif de l'Aston en Ariège, à 2 700 mètres sur un pierrier et à 300 mètres d'un cours d'eau... La limite inférieure de son aire répartition est plus difficile à préciser. Proche du niveau de la mer dans les Pyrénées-Atlantiques (par exemple, à 15 mètres au-dessus du niveau de la mer à Saint-Pée sur-Nivelle !), celle-ci remonte progressivement dans la partie orientale du massif pyrénéen et se situe autour de 400 à 500 mètres dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Néanmoins, il a été observé plus bas sur le versant des Corbières, à environ 300 mètres sur la rivière Orbieu.

Contrairement à ce que suggère son nom, le Desman des Pyrénées n'est pas endémique du massif pyrénéen. Sa répartition s'étend également aux cours d'eau de la moitié nord-ouest de la péninsule Ibérique excepté le plateau castillan : cordillère Cantabrique, massif Galicien et nord du Portugal, Système ibérique septentrional et Système central espagnol. Dans ce dernier massif, les populations y sont si fragmentées et isolées entre elles qu'elles risquent de s'éteindre.

Par ailleurs, la découverte de fossiles à Sansans



Carte actuelle de répartition du Desman des Pyrénées (2008) modifiée d'après Gisbert et Garcia Perea

dans le Gers, le Puy-de-Dôme, en Dordogne ou le comté de Norfolk en Angleterre atteste d'une aire de répartition bien plus vaste avant les glaciations de l'ère quaternaire.

Selon les dernières données disponibles, les populations de Desman sont menacées de fragmentation, celle-ci entraînant un long déclin de l'espèce dans certains sites jusqu'à leur probable disparition.



© Jacques Borut



PROTECTION EN FRANCE ET EN EUROPE

En France, la législation protège l'espèce et interdit sa destruction, mutilation, capture ou enlèvement, la perturbation intentionnelle dans son milieu naturel et protège ses sites de reproduction et aires de repos (article L. 411-1 du Code de l'Environnement et par arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection).

Au niveau international, le Desman des Pyrénées figure à l'annexe II de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe et fait donc partie des espèces à protéger strictement par les Etats signataires. Il est inscrit aux annexes II et IV de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore » CEE 92/43 du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. Parmi les sites d'importance communautaire du réseau européen

Natura 2000 sur le versant français pyrénéen, 53 d'entre eux abritent notamment le Desman des Pyrénées.

Liste rouge des espèces menacées

Le Desman est classé « vulnérable » dans la liste rouge mondiale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en 2008. Cette liste attire l'attention sur le risque d'extinction des différentes espèces dans le monde, selon une méthodologie précise. Le Desman, au niveau national, est classé dans la catégorie « quasi-menacé » (liste rouge des espèces menacées en France, mammifères de France métropolitaine, février 2009).

En Espagne, l'espèce est classée « vulnérable » ou « en danger critique » selon les classements et au Portugal également « vulnérable ». L'espèce est protégée dans ces deux pays. En Andorre, où le Desman est aussi présent et protégé, la liste rouge est en cours de rédaction.



LÀ OÙ LA SCIENCE SÈCHE

Même si le Desman est inféodé aux rivières et cours d'eau préservés, la description des habitats qui lui sont favorables reste encore assez imprécise. Les chercheurs doivent encore préciser et quantifier de nombreux facteurs écologiques tels la pente du lit des torrents qu'il fréquente, leur largeur et leur profondeur, le degré d'oxygénation de l'eau, la qualité du substrat rocheux, le rôle joué par la végétation de bords de rive, la vitesse du courant et bien d'autres paramètres... Le fait de caractériser ces habitats est vital pour formuler des recommandations de gestion favorable à la conservation du Desman.

Ses déplacements à terre sont mal connus. Il peut parfois grimper le long des berges, parfois rapidement ou se mouvoir assez loin de l'eau selon certaines observations. On dispose de peu de données sur ses capacités à migrer au-delà de 2 kilomètres. Peut-il traverser des habitats a priori peu favorables pour s'installer ailleurs en cas de modification de son milieu (aménagements ou pollution) ? Une meilleure connaissance de ses déplacements potentiels permettrait d'appréhender ses capacités de recolonisation.



QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LA VIE INTIME DU DESMAN

Des pans entiers de la vie intime du Desman des Pyrénées restent encore inconnus ou fragmentaires et se dérobent à la curiosité des scientifiques. C'est le cas de sa vie sexuelle. Si les périodes de reproduction du mâle (de novembre à mai) et de la femelle (de janvier à juin) sont cernées, les données manquent concernant le nombre, la taille et le sex-ratio des portées (pourcentage de mâles et de femelles). Pour corser la difficulté, identifier le sexe d'un animal, même capturé, est très difficile y compris pour des spécialistes.

L'animal s'établit dans des cavités ou des anfractuosités naturelles entre les pierres ou les racines des berges. Il peut également occuper le terrier abandonné d'un autre animal (campagnol terrestre ou campagnol amphibie). Les entrées des gîtes sont en général immergées et conduisent à une chambre d'un diamètre d'environ 15 centimètres tapissée d'herbe, de feuilles ou de brindilles et située à plus d'un mètre de distance du cours d'eau. Plusieurs gîtes peuvent être utilisés, la plupart du temps pour des périodes de quelques minutes ; l'un d'entre eux servant d'habitation principale.

En zone de présence, plusieurs animaux vivent sur la même section de ruisseau ou de rivière avec des gîtes distincts. Les femelles occupent un plus petit domaine vital, englobé dans le domaine plus vaste d'un ou plusieurs mâles que ceux-ci défendent contre leurs autres congénères. Ainsi, peut-on expliquer la présence de crottes sur les rochers (fèces) comme autant de marques odorantes pour signaler sa présence et « défendre » le territoire, qui se résume la plupart du temps à quelques centaines de mètres de rivières ou de ruisseau. La taille de ce domaine vital varie en fonction du sexe, de l'âge et du statut social (résident ou individu erratique). Quant aux densités observées, des études menées en Espagne l'établissent entre 2,8 et 5,5 individus par kilomètre de cours d'eau. Ce chiffre encourageant ne permet hélas pas de caractériser la dynamique des populations. En effet, les taux de natalité et de mortalité dans la nature ne sont pas connus avec précision.

SON MILIEU DE VIE : LES RIVIÈRES À TRUITES

Les torrents et rivières de basse, moyenne et haute montagne constituent le milieu de vie ou habitat potentiel du Desman. Il fréquente également les lacs d'altitude pyrénéens, comme les lacs d'Ayous, en vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques) dans le Parc national des Pyrénées, un secteur assez fréquenté par les randonneurs. On note également sa présence dans les rivières souterraines ou à l'entrée de celles-ci en Ariège, Haute-Garonne et Pyrénées-Orientales.

On associe souvent la présence du Desman à celle de la truite, qui exige une grande qualité des eaux. On a peut-être surestimé sur ce point la sensibilité extrême du petit mammifère. D'autres facteurs tout aussi vitaux (pente, courant, nombre de pierres émergentes ou de blocs rocheux dans le lit des cours d'eau, pourcentage de berges ombragées, disponibilité en gîtes ou refuges tapis dans le système racinaire des berges) et bien d'autres peuvent expliquer la présence ou non de l'espèce. Un facteur demeure prépondérant et il découle de tous les autres : la disponibilité de larves d'invertébrés aquatiques (éphéméroptères, plécoptères et trichoptères) vivant dans les eaux vives dont il se nourrit de manière exclusive. Sans elles, pas de Desman. En cas de pollution aquatique modérée, certains chercheurs ont noté chez lui une certaine capacité d'assimilation. Tout dépend en fait de la résistance des invertébrés qui constituent son alimentation.

3 MIEUX CONNAÎTRE LE DESMAN

UN JOYAU VIVANT MAIS FRAGILE

■ V éritable patrimoine vivant, le Desman des Pyrénées est un élément clé de l'écosystème des torrents pyrénéens. S'il venait à disparaître, ce serait une grande perte pour la biodiversité de nos montagnes, au même titre qu'une œuvre d'art ou que des vestiges archéologiques de premier ordre. Du fait de la dégradation de son habitat et des modifications engendrées par les activités et les aménagements humains, ce petit joyau d'adaptation à la vie aquatique et des eaux vives voit son avenir s'assombrir et sa survie menacée.

Difficiles à quantifier, ces menaces, tels qu'aménagements ou centrales hydrauliques, destruction de végétation des berges, pollutions ou même pratique de sports aquatiques (canyoning), peuvent pour certaines être la cause directe de mortalité ou bien affecter à long terme les populations jusqu'à leur totale disparition dans certains secteurs.

De l'avis unanime des spécialistes, les changements dans les débits d'eau dans les rivières où vit le Desman ont le plus fort impact. En premier lieu, les retenues d'eau artificielles créées par les barrages sont des habitats défavorables à la vie du Desman. La variation saisonnière du niveau de l'eau (remplissage au printemps, abaissement en hiver) y affecte les peuplements d'invertébrés et leurs larves présents sur les premiers mètres des berges touchant directement l'alimentation de base du Desman. Elle entraîne également l'augmentation de la profondeur et contraint l'animal à nager plus longtemps pour trouver ses proies et à dépenser plus d'énergie. Les variations de débits par prélèvements ont pour conséquence la diminution de refuges ou de gîtes. En outre, l'exploitation hydraulique entraîne des variations physico-chimiques de l'eau (pH et oxygène dissous) qui appauvrissent ou peuvent s'avérer fatales pour les micro-organismes aquatiques.

Des événements ponctuels comme les vidanges de barrage augmentent la turbidité et ont une incidence, parfois forte, sur les peuplements d'invertébrés benthiques (qui se fixent sur le substrat de la rivière) consommés par le Desman. Enfin, les aménagements hydrauliques, du simple canal d'irrigation à la prise d'eau d'une centrale,

représentent des obstacles physiques dont certains peuvent s'avérer des pièges mortels. Cette fragmentation de l'habitat peut entraîner à son tour celle des populations en petites unités. Sur une grande échelle de temps, elle peut déboucher sur la baisse de la fertilité et de la diversité génétique. Devenues endogames¹, ces sous-populations vivant dans une rivière coupée par plusieurs barrières artificielles présentent alors un risque élevé d'extinction. Ce sombre scénario, déjà observé dans les sierras du Système central en Espagne, est d'autant plus probable que le milieu de vie du Desman est linéaire, exclusif, et ne peut être remplacé. En outre, sa capacité de migration terrestre en quête d'un autre domaine vital semble limitée.

Un motif d'espoir cependant avec la réelle capacité du Desman à franchir par exemple des passes à poissons dans les deux sens. L'effet barrière des centrales peut être atténué par des aménagements ou passages spécialement étudiés, en liaison étroite avec les gestionnaires de ces ouvrages (EDF, SHEM...) ou propriétaires privés. Le Plan National d'Actions doit en effet établir la liste des points noirs ou dangereux afin d'améliorer l'existant. De plus, le Plan envisage d'améliorer la prise en compte du Desman dans les études d'impact afin de permettre une conception des futurs aménagements adaptée pour l'espèce.

1. Endogame : dans ce cas, se dit d'une population animale se reproduisant sans échanges avec d'autres noyaux extérieurs.

En Espagne, son aire de répartition a régressé de 68 % en 20 ans.

Malgré les difficultés pour quantifier les populations du Desman, les scientifiques qui l'étudient évoquent tous une régression de son aire de répartition dans les quatre pays où il est présent (France, Espagne, Andorre et Portugal), sans toutefois connaître l'importance de ce recul, excepté en Espagne. Dans ce pays, ce recul a pu être quantifié par le chercheur Julio Gisbert, directeur technique du Projet Galemia. Il révèle en effet que la régression de l'aire de distribution des populations espagnoles est de l'ordre de 68 % en vingt ans. Dans les Pyrénées françaises, cette diminution n'a pu être chiffrée, faute de données et d'études globales.



LES AUTRES MENACES

Animal sensible à l'extrême, *Galemys pyrenaicus* peut être affecté par des aménagements si sa présence n'est pas prise en compte. Les travaux en bord de cours d'eau peuvent avoir une incidence directe sur lui ou sur les peuplements d'invertébrés qui constituent son mets quotidien. La liste des nuisances sont hélas nombreuses et leur impact profond : apports de matériaux solides dans le lit de la rivière, entretien des routes (salage hivernal), dispersion d'hydrocarbures ou pollutions diverses, mais aussi déviation du cours d'eau, modification des berges (déboisement, enrochement, bétonnage). Ainsi, la construction d'un pont peut être source de dérangement ; la réfection d'un mur de soutènement (la pierre est souvent remplacée par du béton, moins onéreux et plus rapide) peut éliminer des refuges potentiels.

La pratique du canyonisme ou canyoning a été étudiée avec précision. Là où il est pratiqué, comme dans le canyon du Llech, dans le massif du Canigou (Pyrénées-Orientales), on a observé une diminution ou un appauvrissement important du nombre d'invertébrés intéressant le Desman (qualifiée de faune benthique) par le piétinement répété des canyoneurs et les opérations de glissement sur toboggans.

Les pollutions auxquelles sont soumis les cours d'eau sont loin d'être négligeables : agricoles par dissémination de produits phytosanitaires, rejets industriels, domestiques ou même issus de piscicultures...

Enfin, la prédation par des espèces invasives comme le Vison d'Amérique peut avoir un impact local fort (voir page 16 interview de Julio Gisbert).

DE PETITS DÉPÔTS SUR LES ROCHERS...

Du fait de son activité essentiellement nocturne et de sa discrétion, l'observation directe est difficile ou bien repose sur le hasard. Espérer trouver des empreintes de pattes est quasiment impossible. En effet, le Desman marche sur la pointe des griffes ! Pour repérer les indices de sa présence, il ne reste plus qu'à trouver les dépôts de fèces (crottes) sur des rochers (1) ou morceaux de bois émergeant du cours d'eau qu'il laisse comme marquage territorial et olfactif, comme bien d'autres animaux. C'est la méthode de prospection la plus utilisée par les spécialistes.

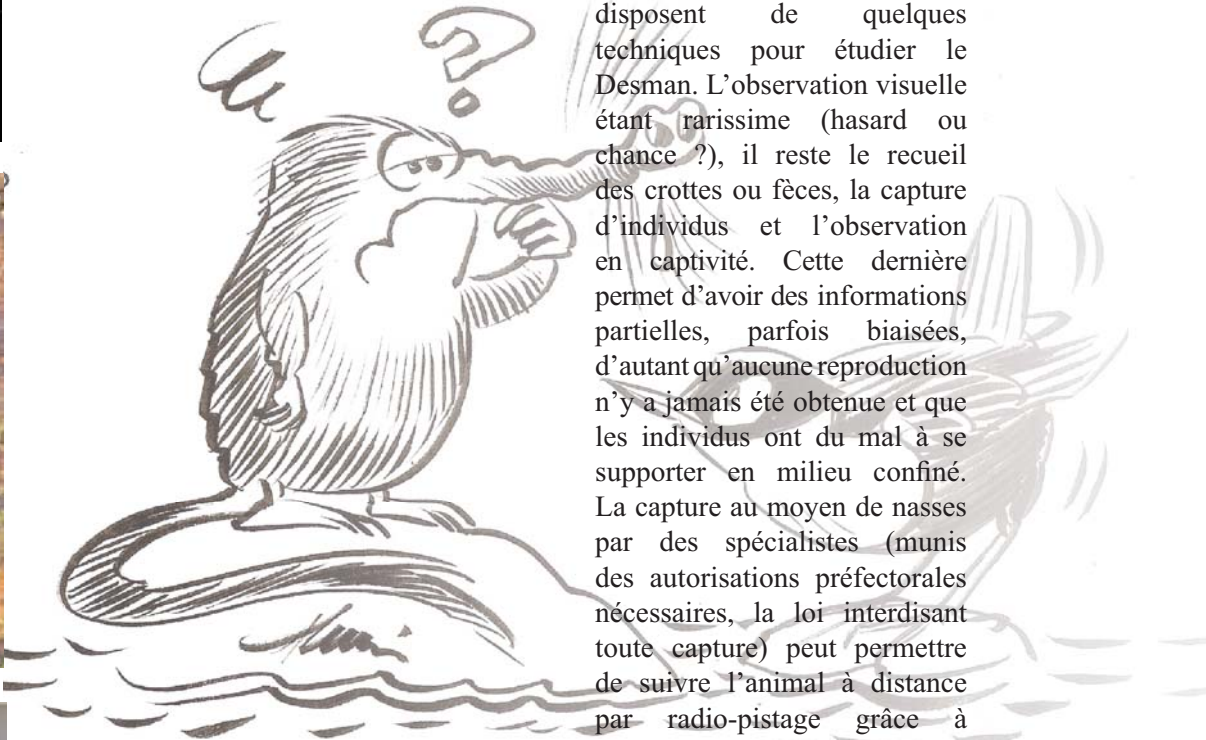
Ces fèces ayant l'aspect de petits tortillons sombres de 10 à 15 millimètres (2) peuvent être confondues avec celles d'autres espèces comme la musaraigne aquatique. À l'état frais, avec un peu d'habitude, leur odeur musquée et leur aspect huileux permettent d'identifier leur propriétaire. Au bout de quelques jours, l'identification est plus aléatoire et on peut aisément les confondre avec les fientes d'un autre hôte des eaux vives, celles d'un oiseau, le Cincle plongeur, facile à observer. La plupart du temps, ces dépôts disparaissent avec les intempéries ou lors d'une remontée du cours d'eau.





LES TECHNIQUES DES ENQUÊTEURS

Les biologistes et chercheurs disposent de quelques techniques pour étudier le Desman. L'observation visuelle étant rarissime (hasard ou chance ?), il reste le recueil des crottes ou fèces, la capture d'individus et l'observation en captivité. Cette dernière permet d'avoir des informations partielles, parfois biaisées, d'autant qu'aucune reproduction n'y a jamais été obtenue et que les individus ont du mal à se supporter en milieu confiné. La capture au moyen de nasses par des spécialistes (munis des autorisations préfectorales nécessaires, la loi interdisant toute capture) peut permettre de suivre l'animal à distance par radio-pistage grâce à l'implantation sous la peau d'un émetteur après anesthésie. Dans le passé, on utilisait un système de baguage. Désormais, le marquage individuel pratiqué avec de bons résultats par les biologistes espagnols s'effectue par la pose d'un transpondeur ou d'une micro-puce sous-cutanée (sans anesthésie) ou en peignant les griffes avec du vernis coloré. À noter que l'Espagne est le pays qui a lancé le plus d'études sur le Desman depuis dix ans et qu'une stratégie nationale de conservation est en cours afin de mettre à jour les connaissances sur sa répartition d'ici 2012.



©Alexis Nouailhat

LA GÉNÉTIQUE À LA RESCousse

Le recueil des fèces (crottes) sur les rochers émergents (1) puis leur analyse génétique (3) pourraient constituer un outil précieux pour combler les lacunes sur la connaissance de la biologie et de l'écologie du Desman. Des « marqueurs génétiques », courtes séquences spécifiques de l'ADN du Desman, permettraient de déterminer à coup sûr l'espèce, mais aussi la population, le sexe, l'individu comme cela se pratique avec d'autres petits mammifères insectivores (chauve-souris, musaraignes...) ou carnivores (la loutre en Catalogne). Un des enjeux du Plan National d'Actions sera l'approfondissement de cette méthode, en partie testée par des équipes de recherche espagnoles.



DES SPÉCIALISTES DE LA BIODIVERSITÉ AU CHEVET DU DESMAN

Alain Bertrand,
naturaliste



« *Pour que dans quelques centaines d'années on puisse encore voir cette petite bête* »

Vous êtes un des meilleurs connaisseurs du Desman sur lequel vous travaillez depuis vingt-cinq ans. Quelles sont les principales inconnues concernant l'espèce ?

Elles sont très nombreuses ! Elles concernent aussi bien la biologie que l'écologie ou le comportement. Autant d'obstacles à la mise en œuvre de mesures de conservation de l'espèce et de ses habitats.

De nouvelles recherches scientifiques sont donc nécessaires. Pouvez-vous nous donner quelques exemples concrets...

Deux axes sont à privilégier. En premier lieu, l'acquisition de données sur la structure génétique des populations à l'échelle de son aire de répartition mais aussi plus localement de bassins versants. Le Desman est une espèce très difficile à étudier en raison de son habitat et de son comportement. Nocturne, semi aquatique, vivant notamment dans les torrents de montagne, les progrès de la génétique peuvent apporter de nombreuses informations sur les individus à partir de l'ADN contenu dans leurs crottes. L'autre axe repose sur la compréhension de l'incidence des aménagements hydrauliques et hydroélectriques et la définition de mesures de gestion adaptées aux besoins de l'espèce.

Au-delà de l'aspect patrimonial, pourquoi est-il nécessaire et urgent de préserver le Desman ?

Pour lui, pour nous, pour que d'autres après nous dans quelques centaines d'années, millénaires puissent encore voir cette petite bête dans les rivières pyrénéennes.



Mélanie Némoz, chargée de mission
au Conservatoire Régional
des Espaces Naturels (CREN)
de Midi-Pyrénées

Quel sera votre rôle dans le Plan d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées ?

Le CREN Midi-Pyrénées est l'animateur de ce Plan ce qui signifie que la DREAL Midi-Pyrénées (ministère de l'Écologie) qui supervise son bon déroulement et la bonne atteinte des objectifs, lui a délégué la coordination du réseau des partenaires, l'aide à la mise en œuvre des actions et la gestion administrative et financière. Notre défi est de rapprocher et faire travailler ensemble un large réseau de personnes et structures d'horizons différents (éducateurs à l'environnement, producteurs d'hydroélectricité, pêcheurs, naturalistes, chercheurs...) afin que tous trouvent leur place et se sentent impliqués dans le projet. Dans le même temps, à nous de trouver les moyens financiers et techniques pour la concrétisation de toutes les actions.

Dans les mois à venir, quelles seront vos actions prioritaires ?

Tout d'abord l'organisation d'un inventaire Desman à l'échelle des Pyrénées afin de connaître sa répartition

« *Rapprocher et faire travailler un large réseau de personnes* »

actuelle. Cette action phare du Plan va mobiliser nombre de partenaires sur toute la chaîne pyrénéenne pendant deux années. Par ailleurs, deux axes de recherche seront privilégiés début 2011 : en premier lieu, améliorer nos connaissances sur la structuration des populations et la démographie de l'espèce, ce qui nécessite l'implication de généticiens, et en second lieu, comprendre l'impact du fonctionnement des centrales hydroélectriques sur le Desman en partenariat avec les producteurs.

En quoi les nouvelles recherches scientifiques sur l'espèce vont-elles aider à sa conservation ?

Ces recherches devraient pouvoir améliorer notre connaissance de l'espèce et de sa sensibilité aux perturbations de son environnement, liées à l'homme. L'objectif est de trouver des solutions techniques afin de concilier activités humaines et préservation du Desman. Un exemple très concret : d'ici la fin du Plan en 2015, nous espérons pouvoir donner aux producteurs d'hydroélectricité une valeur minimale de débit d'eau à maintenir de manière impérative dans les cours d'eau pour assurer la survie des populations.

DES SPÉCIALISTES



Alain Domenget,
Ingénieur Eau Titre Environnement à EDF

« S'impliquer dans la sauvegarde de la biodiversité pyrénéenne »

L'hydroélectricité contribue-t-elle à la raréfaction de l'espèce ?

Les facteurs de raréfaction du Desman ne sont pas connus avec précision mais les spécialistes estiment que toutes les modifications induites par l'homme sur l'écoulement naturel de l'eau peuvent avoir une influence. La réponse dépendra de l'avancée des actions visant à mieux connaître sa biologie.

Quelles sont les actions menées par EDF pour minimiser l'impact de ses activités sur le Desman et son milieu naturel ?

Nous menons de nombreuses études pour quantifier et maîtriser les impacts de notre activité sur le milieu naturel que ce soit lors de phases particulières d'exploitation (vidange de barrage, travaux) ou par des recherches nécessitant un suivi du milieu aquatique sur plusieurs années. Ces études ont été renforcées avec le Plan National d'Actions pour mieux prendre en compte les impacts potentiels des activités d'EDF sur le Desman, son habitat ou sa ressource alimentaire. Ainsi, la recherche d'indices de présence est désormais systématique en amont des chantiers dans la vallée du Rioumajou, la Garonne amont, le gave d'Aspe ou sur l'Aude. D'autre part, des mesures conservatoires sont prises telles que la mise en place de passage busés conçus pour limiter les entraînements de matériaux lors de la circulation d'engins ou même le balisage de zones potentiellement favorables à l'espèce où la circulation d'engins sera exclue.

Un autre exemple concret...

Sur un ensemble d'aménagements en haute vallée de l'Aude, un protocole de suivi lié à un important chantier vient d'être mis en place pour quatre ans, sur près de 20 km de rivière où l'espèce est présente. Élaboré entre les spécialistes du Plan d'Actions et EDF, cette démarche utilisera notamment les tests génétiques en cours de développement pour mieux connaître la population présente sur place ainsi que nombre de données recueillies afin d'apprécier les effets de la modification de l'écoulement de l'eau sur le Desman.

Pouvez-vous préciser votre implication sur le Plan National d'Actions du Desman et sur la biodiversité pyrénéenne ?

EDF s'est impliquée dès la phase d'élaboration du Plan et le soutiendra dans ses actions de connaissance, de préservation et d'information. Une convention sur cinq ans a été signée avec la DREAL Midi-Pyrénées et le CREN Midi-Pyrénées pour apporter un soutien financier et technique qui sera renforcé l'année prochaine dans le cadre du lancement des travaux de recherche. Notre implication dans la sauvegarde de la biodiversité pyrénéenne est d'ailleurs une démarche d'ensemble visant à connaître les milieux, les protéger ou les restaurer, former et sensibiliser les exploitants ainsi que nos différents prestataires.



« 3400 kilomètres de cours d'eau seront prospectés »

Eric Sourp,
responsable scientifique au Parc national des Pyrénées (PNP)



Le Desman est présent sur le territoire du Parc national des Pyrénées (PNP). Où précisément et peut-on quantifier ses populations ?

Nous n'avons qu'une connaissance partielle de sa répartition. Mais le Desman a été détecté dans la plupart des cours d'eau de montagne du PNP. Ses effectifs semblent importants en vallée d'Aspe où nous disposons d'un certain nombre de données, ainsi qu'en Ossau et vallée d'Arrens. Sa présence a été notée également dans les vallées des Gaves et de la Neste. Mais nous manquons encore de méthodologie pour arriver à le quantifier... Les agents du parc qui ont un grand nombre de missions et d'autres espèces à étudier ont été formés cette année à la recherche d'indices sous la conduite d'Alain Bertrand pour que nous puissions améliorer la connaissance de sa répartition.

Comment le PNP va-t-il participer au Plan d'Actions ?

Début 2011, nous transmettrons à l'organisme coordinateur, le CREN Midi-Pyrénées, l'ensemble des données que nous avons recueillies sur le terrain

depuis 25 ans comme des cartes de répartition mises à jour. D'ores et déjà, nous nous portons candidats pour réaliser l'inventaire de l'espèce sur toute la zone cœur du territoire du parc, soit 45 700 hectares. L'Aire optimale d'adhésion (la zone périphérique, plus de 200 000 ha) devrait suivre. Sur l'ensemble du territoire du parc, 3400 kilomètres de cours d'eau seront prospectés y compris dans les secteurs les plus reculés. Pour la première fois, des crédits importants vont être débloqués pour mieux connaître la biologie du Desman, mettre au point des méthodes d'inventaire et d'études, aborder la problématique de sa gestion ainsi que l'impact des aménagements. Le Plan d'actions de cette espèce très mal connue arrive à point nommé : il devrait créer, au-delà de l'amélioration de la connaissance, une dynamique et une synergie des différents acteurs pour agir de façon concertée à sa préservation. Les Pyrénées possèdent la population la plus importante et la mieux conservée. En la matière, notre responsabilité pour la maintenir est forte.



Mallorie Sourie, Chargée de mission Patrimoine naturel, Faune, Biodiversité, DREAL Midi-Pyrénées

Rappelez votre rôle et celui du ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement dans ce Plan d'actions.

L'état de conservation d'espèces menacées nécessite parfois en complément de la protection réglementaire, des actions spécifiques pour restaurer leurs populations et leurs habitats. Le ministère en charge de l'Écologie (MEDDTL) met donc en place des Plans nationaux d'actions (PNA) qui ont quatre objectifs majeurs : organiser un suivi cohérent des populations d'une ou plusieurs espèces ; mettre en œuvre des actions coordonnées favorables à leur restauration ou à celle de leurs habitats ; informer les acteurs concernés et le public et enfin faire en sorte d'intégrer cette protection dans les activités humaines et les politiques publiques. Renforcés à la suite du Grenelle de l'environnement, les PNA sont des outils de conservation des espèces menacées d'extinction que la France met en œuvre depuis une quinzaine d'années.

« La France a une forte responsabilité dans la conservation du Desman »

Dans ce cadre, le ministère en charge de l'Écologie définit la liste des espèces devant bénéficier d'un PNA, désigne la DREAL coordinatrice en accord avec le Préfet de la région concernée pour être pilote du plan. En fin de phase de rédaction, il approuve le plan et le diffuse pour sa mise en œuvre auprès des préfets concernés. Enfin, il assure le suivi par l'intermédiaire de la DREAL coordinatrice. Cette dernière est le pilote délégué du plan, en lien avec le comité de pilotage. Elle a en charge la coordination sur l'ensemble de son aire d'application.

Qu'est-ce qui fait du Desman aux yeux de la DREAL (ou de l'État) une espèce prioritaire ?

Le Desman est considéré comme « Quasi menacé » (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises) sur la liste rouge nationale des mammifères et vulnérable sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), donc confronté à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage. Ce risque

Julio Gisbert,
directeur technique Projet Galemia en Espagne



« Une régression de l'aire de distribution des populations espagnoles de l'ordre de 68 % »

Décrivez-nous la situation du Desman des Pyrénées en Espagne.

Elle est préoccupante. En effet, nos derniers travaux montrent une régression de l'aire de distribution des populations espagnoles de l'ordre de 68 % sur les deux dernières décennies.

Quelle est son aire de répartition dans la péninsule Ibérique ?

Historiquement, le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*), en espagnol *Desmán ibérico*, a occupé les cours d'eau des zones montagneuses de la moitié nord de la péninsule, à l'exception de la dépression de l'Èbre et de la majeure partie du nord du plateau castillan. Actuellement, l'espèce survit dans cinq massifs isolés les uns des autres : Système Central, nord du Portugal, massif Galicien et arc atlantique, cordillère Cantabrique, Système ibérique septentrional, couloir Basque et Pyrénées espagnoles. Sa

distribution inclut des territoires compris en Espagne, Portugal, Andorre et en France bien sûr.

Quelles sont les principales menaces pour l'espèce ?

Les plus importantes sont d'origine anthropique et liées à l'usage et à la qualité de l'eau. L'expansion d'espèces envahissantes comme le Vison d'Amérique a provoqué l'extinction du Desman sur de grandes superficies, comme dans le Système Central, et met en péril le reste des populations.

Existe-t-il dans votre pays un plan de sauvegarde de l'espèce et de ses habitats à l'échelon national ou au niveau des régions ?

En Espagne, l'espèce est classée vulnérable sur l'ensemble du territoire national et en danger d'extinction dans le Système Central. Les communautés autonomes (l'équivalent

des Régions françaises avec davantage de compétences, ndlr) sont en train de revoir leur classification eu égard aux dernières données et prévoient des études pour actualiser les connaissances sur l'état de leurs populations respectives. À l'heure actuelle, se développe un projet plus global, baptisé *Pour une stratégie nationale de conservation du Desman ibérique, Galemys pyrenaicus, en Espagne (2009-2012)*, appuyé par la Fondation Biodiversidad (Biodiversité) et le ministère de l'Environnement, du Milieu rural et de la Mer. La structure Galemia que je dirige est chargée du développement de ce projet qui aboutira à l'approbation d'une Stratégie nationale pour la conservation du Desman en 2011.

d'extinction est défini en fonction de différents paramètres tels que la taille de la population, le taux de disparition de son habitat naturel, la fragmentation de sa répartition ou encore son taux de déclin.

Pour le Desman, la France, a une forte responsabilité, à l'instar de l'Espagne et du Portugal, dans sa conservation du fait de son aire de répartition et des populations présentes sur le versant nord des Pyrénées.

Le Plan a pour ambition d'arriver à un meilleur état de conservation de l'espèce d'ici 2015. Cette échéance est-elle réaliste ?

Cette amélioration dépendra des actions concrètes au-delà de l'échéance 2015. Néanmoins les actions engagées dans le cadre du Plan national d'actions 2010-2015 en faveur du Desman des Pyrénées permettront de créer une réelle dynamique sur la chaîne pyrénéenne. Les actions d'études, prédominantes dans cette première phase, pourront d'ici 2015 nous fournir des éléments qui nous font actuellement défaut pour conserver cette espèce et gérer ses habitats de façon pertinente. La connaissance plus précise des impacts des activités humaines et l'élaboration de préconisations auprès de nos partenaires constituent des axes

importants et attendus. Mieux connaître pour mieux préserver, partager nos acquis, trouver l'équilibre entre préservation du Desman et activités humaines sur les Pyrénées avec, en ligne de mire, de nouvelles actions à construire ensemble pour l'après 2015.





FINANCEURS :

PLUS D'INFORMATIONS

Contact presse

Lysa Laviolle

lysa.laviolle@espaces-naturels.fr

Tél. : 05 81 60 81 90

Animation

Mélanie NEMOZ, animatrice du Plan

melanie.nemoz@espaces-naturels.fr

Frédéric BLANC, chargé de mission

frederic.blanc@espaces-naturels.fr

Tél. : 05 81 60 81 90

Pilotage

DREAL Midi-Pyrénées

Mallorie SOURIE, chargée

de mission Patrimoine naturel
et Faune en charge du Plan Desman

mallorie.sourie@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 05 61 58 51 02

www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr

Comité de pilotage du Plan

Une trentaine de structures (services de l'Etat, établissements publics, collectivités territoriales, associations naturalistes, entreprises publiques/privées),

C'est l'instance de décision et de validation du Plan.

Groupe d'experts du Plan

Une quinzaine de chercheurs ayant des spécialités diverses (génétique, hydrobiologie, comportement, etc.).

Consulté en cas de besoin, le groupe d'experts a pour mission d'éclairer les décisions du comité de pilotage, de la DREAL Midi-Pyrénées ou du CREN Midi-Pyrénées.

Groupes thématiques

Groupes de travail regroupant une quinzaine de personnes.

Ces groupes sont constitués au fil du Plan suivant les thématiques prioritaires et aident, de part leurs compétences, à la mise en œuvre opérationnelle des actions.

Deux groupes existent actuellement : le groupe Hydraulique et le groupe Éducation à l'environnement.

Pour visionner des illustrations

http://abela.ariegenature.fr/Photos_publications/Photos_impression_index.htm

<http://cadiranphotosnature.com/>

Retrouvez le Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées sur le site du ministère :
www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/dgaln-livredesmanweb.pdf

Décembre 2010

Rédacteur : Santiago Mendieta

Conception graphique et réalisation : Lysa Laviolle

Photographies tous droits réservés Alain Bertrand, Jacques Borrut, Frédéric Blanc et CREN-MP

Illustrations : Marie-Claude Guérineau et Alexis Nouailhat

Impression : Digital offset

Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées

1 impasse de Lisieux, BP43053 - 31025 Toulouse cedex 03

Tél. : 05 81 60 81 90 www.cren-mp.org

